

Le complexe nautique de Montigny s'offre un lifting

by **Le Moniteur** - vendredi, mars 15, 2013

<http://correspondances.fr/le-complexe-nautique-soffre-un-lifting/>

Inauguré en 1971, le complexe nautique de Montigny-les-Metz entame la quarantaine par 18 mois de travaux pour ouvrir en janvier 2014 un espace plus convivial et moins énergivore.

Complexe nautique de Montigny-Les-Metz

Lancé sous maîtrise d'ouvrage communale et cofinancé à hauteur de 2 millions d'euros par le conseil général, les travaux mobilisent un investissement de 10 millions d'euros réparti sur trois exercices. Le projet préserve le hall des deux bassins intérieurs, ses grandes baies vitrées et son style architectural caractéristique des années 70. Le bassin olympique extérieur sera en grande partie comblé et remplacé par un bassin de 20 m * 10 à vocation ludique.

Les vestiaires seront reconstruits pour offrir au personnel, aux scolaires et aux visiteurs des entrées distinctes. Accessible et adapté aux publics handicapés, le nouveau centre nautique comportera de nombreux jeux d'eau intérieurs et extérieurs. Une alcôve chauffée permettra aux tout-petits d'éviter les coups de froid tandis que les adultes profiteront d'une banquette massante et d'une plaque à bulles. Les bassins intérieurs seront remplacés par des cuves en inox. La profondeur sera fortement réduite, passant de 1,40 m en partie basse et 1,80 m en partie profonde contre 1,90 m et 3,50 m auparavant. Cette limitation diminue le volume d'eau à traiter tout en correspondant aux normes sportives en vigueur.

Des équipements amortis sur 10 ans

Le centre nautique, qui constituait jusqu'à présent le bâtiment le plus énergivore de la ville, multiplie les dispositifs d'économies d'énergie et d'eau. L'isolation du bâtiment doit à elle seule permettre de gagner 30 000 euros par an. La nouvelle chaudière à condensation, la pompe à chaleur et le système de récupération des calories sur les eaux de douche généreront des économies d'un même montant, tandis

que les panneaux solaires installés en toiture assureront 45 % des besoins en eau chaude.

L'ancienne fosse du plongeur d'une capacité de 350 m³ sera reconvertie en réservoir. Quelque 5 300 m³ provenant de la nappe phréatique située sous la piscine, serviront à l'arrosage des espaces verts de la ville. L'eau des pédiluves sera récupérée pour alimenter les toilettes, permettant une économie de 700 m³ par an. L'ensemble de ces équipements doit être amorti en moins de dix ans.